



Services régionaux
de soutien et d'expertise
en adaptation scolaire

Régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière



COMMISSION
SCOLAIRE DE LAVAL

Les modalités de scolarisation des élèves TED au Québec

**Les services éducatifs et l'approche éducative
en milieu scolaire**

**Vauvert, France
28 mai 2009**

Joanne Camirand

Personne ressource de soutien et d'expertise en autisme
Région Laval-Laurentides-Lanaudière
(Québec)

Julie Miraglia

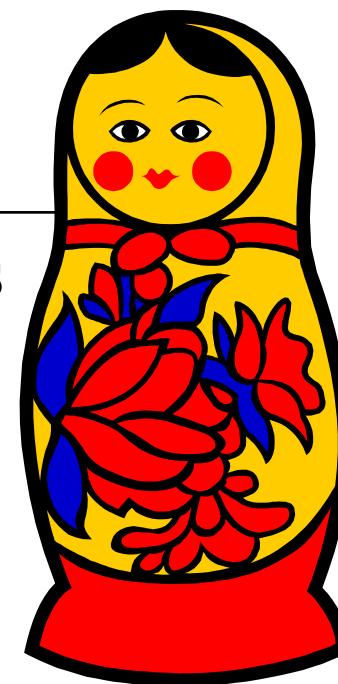
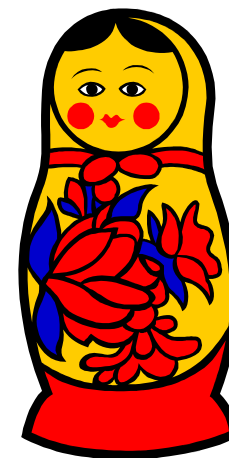
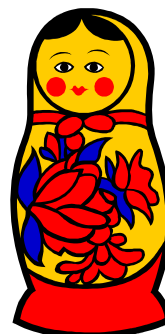
Conseillère pédagogique, Commission scolaire de Laval
(Québec)



**Ministère de l'Éducation du Loisirs
et du Sport du Québec (MELS)**

**Région de Laval, des Laurentides
et de Lanaudière (LLL)**

**Commission scolaire
de Laval**





Plan de la présentation

- Les services éducatifs
 - La Politique de l'adaptation scolaire du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
 - Le financement et l'effectif scolaire
 - La population des élèves TED
 - L'organisation des services éducatifs
 - La démarche d'évaluation des besoins et des capacités de l'élève
- L'approche éducative
 - La classe ordinaire
 - La classe spécialisée
 - Intervention structurée et individualisée inspirée de TEACCH
 - Les modalités organisationnelles
 - Types d'intégration
 - L'environnement éducatif
 - Les méthodes et stratégies éducatives



La mission de l'école québécoise

- Instruire, socialiser et qualifier **tous les élèves.**
- C'est autour de ces trois axes que s'articulent les interventions de l'école dans la mise en œuvre:
 - du programme de formation de l'école québécoise
 - des programmes d'études adaptés.



La politique de l'adaptation scolaire du MELS (2000)

Orientation fondamentale

- Aider l'élève **handicapé** ou en **difficulté d'adaptation** ou d'**apprentissage (EHDAA)** à réussir, tout en acceptant que cette réussite éducative puisse se traduire différemment
 - selon les capacités et les besoins des élèves
 - dans le respect de l'égalité des chances.



Six voies d'action

Pour concrétiser l'orientation fondamentale, six voies d'action sont privilégiées, elles permettent d'encadrer les interventions auprès des élèves HDAA.

1. Intervenir rapidement
2. Se préoccuper de l'adaptation des services
3. Mettre l'organisation au service des élèves
4. Agir en partenariat
5. Porter une attention particulière aux élèves à risque
6. Évaluer les résultats obtenus



Le financement et l'effectif scolaire

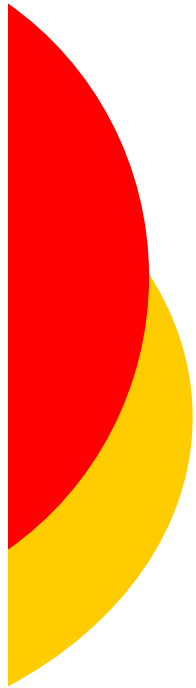
- Le MELS alloue diverses sommes dans le cadre des règles budgétaires annuelles aux commissions scolaires afin qu'elles organisent les services d'enseignement, complémentaires et particuliers. Ces règles visent une répartition équitable des ressources entre les milieux différents.
- Des allocations supplémentaires visent à tenir compte des besoins particuliers des élèves, incluant les élèves à risque et les EHDAA, dont les élèves TED.



Les élèves TED

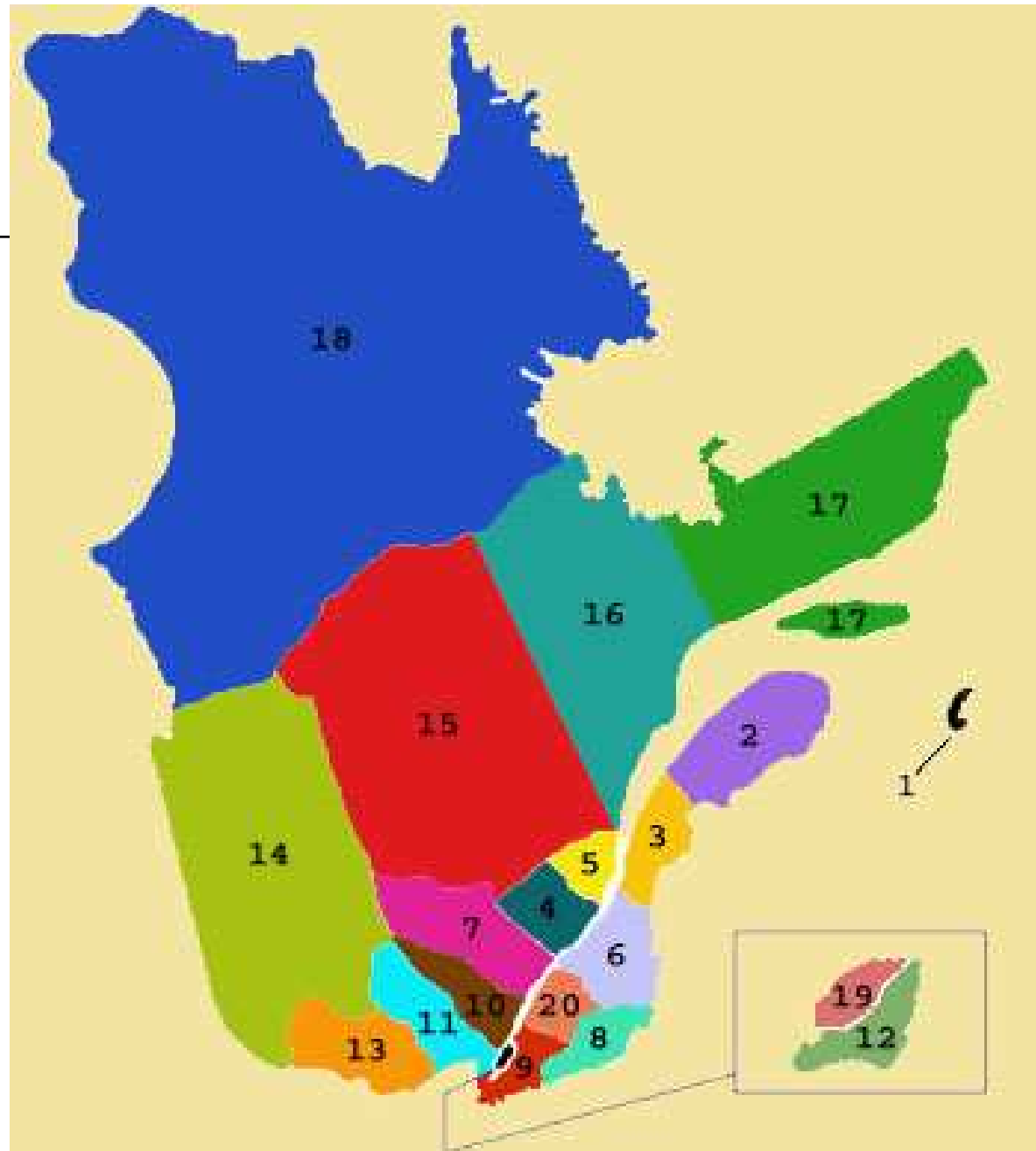
Pour le MELS, trois conditions sont essentielles pour déclarer un élève TED:

1. Une évaluation diagnostique
2. Des incapacités et des limitations qui restreignent ou empêchent
 - les apprentissages de l'élève
 - le développement de son autonomie et de sa socialisation
3. La mise en place de mesures d'appui en vue de réduire les inconvénients de ses incapacités ou ses limitations.

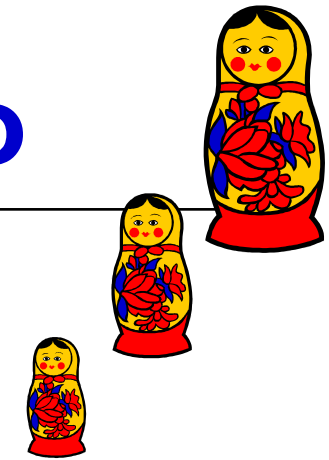
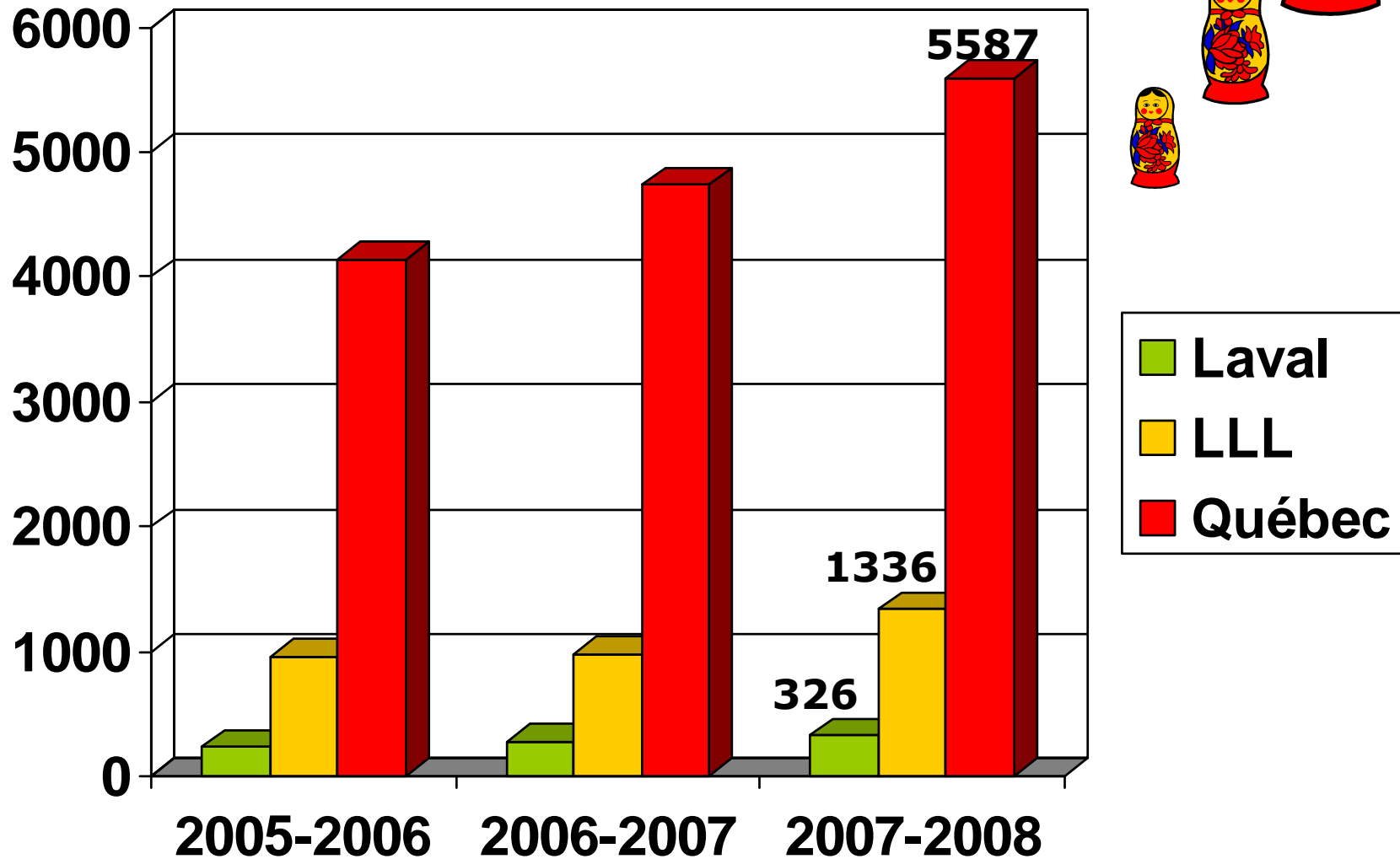


Le Québec et ses régions

- Région L.L.L.
- 19 Laval
- 11 Laurentides
- 10 Lanaudière



Population des élèves TED

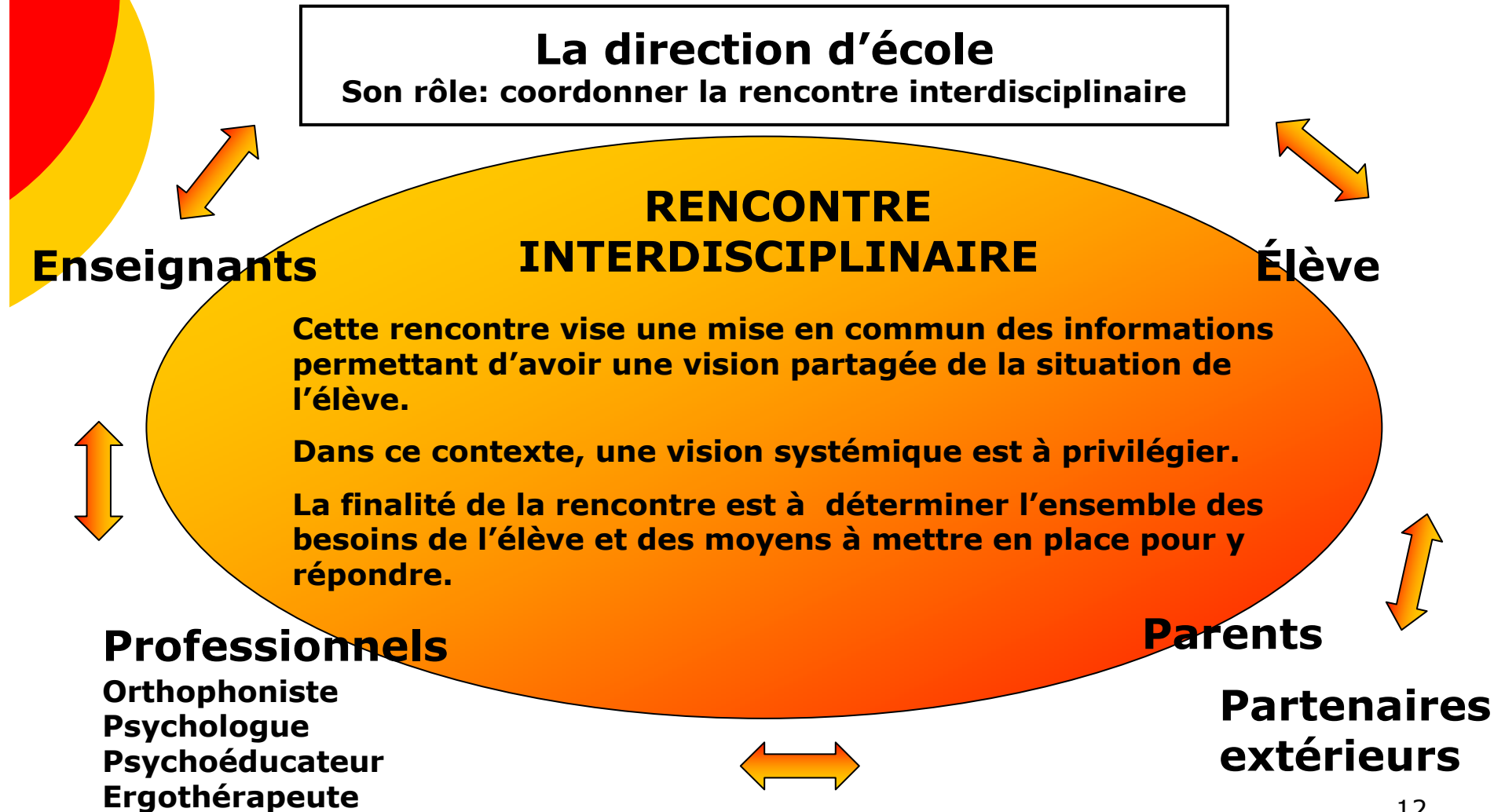




L'organisation des services éducatifs

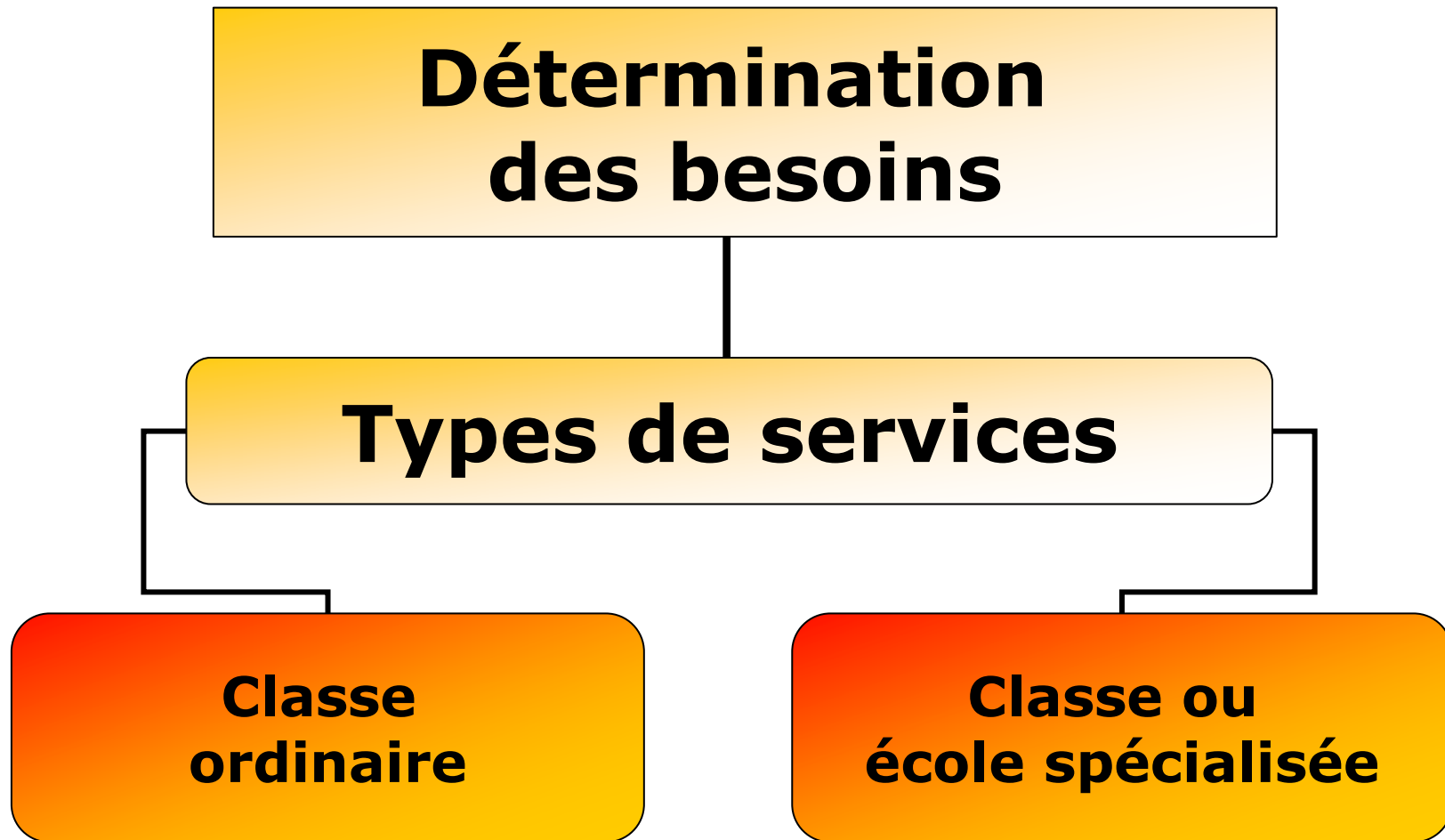
- L'approche individualisée, préconisée par le MELIS, oriente l'organisation des services éducatifs au service des élèves handicapés ou en difficulté.
- Cette organisation se fonde sur l'évaluation individuelle de leurs capacités et de leurs besoins, en s'assurant qu'elle se fasse
 - dans le milieu le plus naturel pour eux,
 - le plus près possible de leur lieu de résidence,
 - en privilégiant l'intégration à la classe ordinaire.

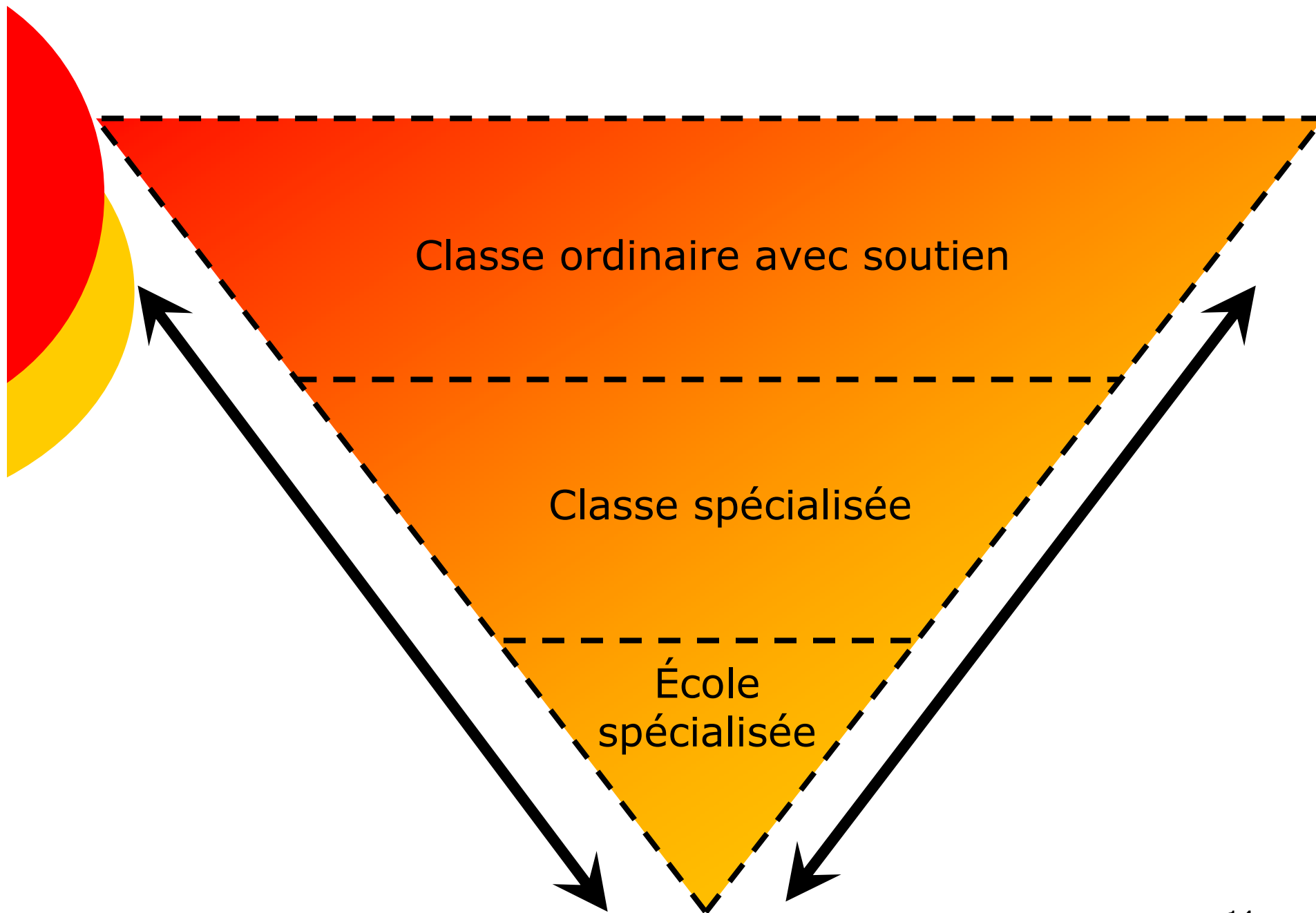
Démarche d'évaluation des besoins et des capacités de l'élève





Synthèse de la rencontre interdisciplinaire







La classe ordinaire

- Lorsqu'un élève TED est intégré dans une classe ordinaire:
 - Plan d'intervention individualisé
 - Soutien à l'enseignant par un technicien en éducation spécialisée
 - Sensibilisation du personnel, des élèves de la classe et de l'école
 - Formation continue du personnel



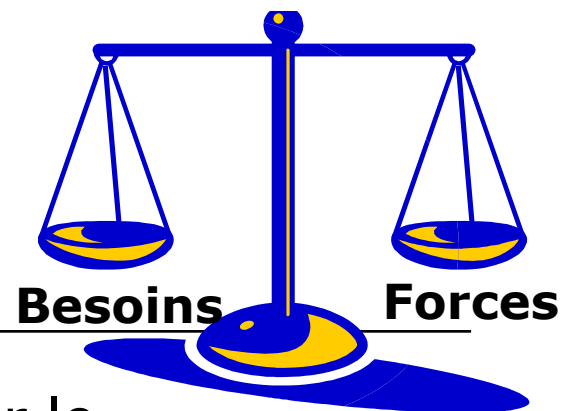
La classe spécialisée

L'approche éducative préconisée dans les classes spécialisées de nombreuses écoles du Québec, depuis le début des années 90

**L'intervention structurée
et individualisée inspirée
de l'approche TEACCH**

**Pour les élèves TED
avec ou sans
déficience
intellectuelle**

L'orientation de l'approche



- TEACCH vise principalement à favoriser le développement de:
 - La communication
 - L'autonomie
 - La socialisation (habiletés sociales et loisirs)
- En tenant compte des forces des élèves
 - La structure
 - Le visuel
- Sans oublier l'importance de:
 - La gestion des comportements
 - La reconnaissance et le respect du parent comme premier « expert de son enfant »
 - Le plan d'intervention individualisé



Modalités organisationnelles

- Chaque groupe d'élèves est constitué de :
 - 4 à 6 élèves au préscolaire
 - 5 à 7 au primaire
 - 6 à 8 au secondaire
- Sous la responsabilité:
 - Un enseignant titulaire en adaptation scolaire ou spécialiste (musique, éducation physique,....)
 - Un technicien en éducation spécialisée



Types d'intégration

- Intégration physique
 - Classe spécialisée dans une école ordinaire
- Intégration inversée
 - Se réalise dans la classe de l'enfant visé par cette intégration.
- Intégration sociale
 - Se réalise pendant des moments tel que le dîner la récréation ou des activités spéciales
- Intégration sociale structurée
 - Se réalise pendant les cours spécialistes la bibliothèque, l'informatique,...
- Intégration scolaire
 - Se réalise dans la classe ordinaire lors d'une période d'enseignement (français, anglais,...)



Environnement éducatif

- Mesure de soutien
- Modalités d'intervention
- Apprentissage
- Programmes de formation
- Plan d'intervention individualisé de transition et de service
- Collaboration avec les partenaires extérieurs



classe ordinaire
classe spécialisée



Mesures de soutien

- Sensibilisation à la clientèle et à l'approche
- Formation continue
- Soutien (expertise conseil)

Tout cela peut être offert par:

- Service de psychologie
- Service d'orthophonie
- Service d'ergothérapie
- Conseiller pédagogique
- Service de soutien de la personne-ressource régionale



Modalités d'intervention

- La gestion de la classe tient compte des particularités de fonctionnement des élèves.
- Chaque enfant est unique, nous devons trouver pour chacun la meilleure façon d'intervenir .
- Les interventions prioritaires, d'ordre comportementale et pédagogique doivent résulter d'une concertation entre les différents intervenants qui œuvrent auprès de l'élève.



Apprentissage

- Tout apprentissage doit avoir un sens pour l'élève.
- Ce processus est évolutif et doit être micro gradué. La généralisation des apprentissages ne se fait pas de façon automatique, il faut créer des situations où l'élève devra mettre en pratique ses apprentissages.
- L'intention éducative (le but de nos actions pédagogiques) doit être le point de départ de la planification de l'enseignement



Programmes de formation

- Préscolaire (4-5 ans)
- Primaire (6-12 ans)
- Secondaire (13-21 ans)

- Programme de formation de l'école québécoise

Pour les élèves sans déficience intellectuelle ou avec une déficience intellectuelle légère

- Programmes d'études adaptés

Pour les élèves qui présentent une déficience intellectuelle de moyenne à profonde



Le plan d'intervention

- Premier moyen susceptible de favoriser l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant:
 - en ciblant des stratégies d'intervention réalistes à poursuivre à la maison,
 - en travaillant avec l'équipe interdisciplinaire de l'école.
- Moment privilégié pour le choix des objectifs éducatifs et comportementaux à court et long terme qui respectent:
 - les attentes des parents tout en tenant compte de la réalité scolaire,
 - les capacités et les besoins de l'élève.



Partenaires extérieurs

- Dans le but de permettre une continuité des services entre les secteurs d'intervention, il s'avère essentiel qu'un travail de partenariat et de collaboration soit largement favorisé avec les différents partenaires du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Le partage des expertises et d'information permet souvent une évolution positive de la situation des élèves.



Les méthodes et stratégies éducatives

Les méthodes et stratégies éducatives employées avec l'enfant autiste doivent faire preuve d'originalité par rapport aux méthodes traditionnelles si l'on veut:

- le rejoindre,
- l'éduquer,
- modifier sa façon d'agir.



Les méthodes et stratégies éducatives

En complément à l'intervention structurée et individualisée inspirée de l'approche TEACCH, dans nos classes on emploie:

- Picture Exchange Communication System (**PECS**)
 - Dr Andrew Bondy et Lori Frost.

- Scénarios sociaux
 - Carol Gray

- Approche multisensorielle
 - Approche Snoezelen (Jan Hulsegge et Al Verheul)
 - Diète sensorielle

-

En conclusion

**Les attentes sont grandes à l'endroit
du milieu scolaire...**

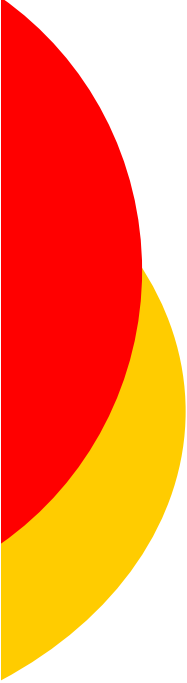
**...mais elles ne doivent
pas faire oublier le rôle
important et les
responsabilités
qu'assument d'autres
partenaires sociaux et
économiques.**

**Chacun doit apporter
sa contribution pour
améliorer les
chances de réussite
des jeunes
handicapés ou en
difficulté.**



Références

- **Une école adaptée à tous ses élèves**, Politique de l'adaptation scolaire, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, 1999
www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/das/orientations/pdf/politi00.pdf
- **L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)**, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007
www.mels.gouv.qc.ca/DFGJ/das/orientations/pdf/19-7065.pdf
- **Fédération québécoise de l'autisme (FQATED)**
www.autisme.qc.ca
- **Cadre de référence, Classe spécialisée inspirée de l'approche TEACCH**. Mandat régional de recherche et de développement en autisme, LLL, 2009 (document de travail)
- **Démarche d'évaluation des besoins et capacités de l'élève afin de définir le type de service à offrir**, Service de l'enseignement et de l'adaptation scolaire, Commission scolaire de Laval, 2008



Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation
**Programmes de formation
de l'école québécoise**

- Programme de formation de l'école québécoise, éducation préscolaire, enseignement primaire, 2006.
[www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/dp/programmedeformation/pri
maire/pdf/prform2001/prform2001.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/dp/programmedeformation/pri maire/pdf/prform2001/prform2001.pdf)
- Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, premier cycle, 2004
[www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/dp/programme_de_formation/
secondaire/pdf/prform2004/prfrmsec1ercyclev3.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/dp/programme_de_formation/ secondaire/pdf/prform2004/prfrmsec1ercyclev3.pdf)
- Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, deuxième cycle, (*en révision linguistique*)



Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation
Programmes d'études adaptés

- Programmes d'études adaptés, français, mathématique, sciences humaines, enseignement primaire, 1996
www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/das/orientations/pdf/ad-prim.pdf
- Programmes d'études adaptés avec compétences transférables essentielles (PACTE), enseignement secondaire, 1997
www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/das/orientations/pdf/ad-sec.pdf
- Programmes d'études adaptés, Démarche éducative favorisant l'intégration sociale (DÉFIS), enseignement secondaire, 1996
www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/das/orientations/demarcheeducative.html
- Programme éducatif adapté aux élèves handicapés par une déficience intellectuelle profonde, 2004
www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/das/orientations/pdf/19-7059.pdf